

Éditorial

Élections internes : du 24 janvier au 7 février, on vote !

La vie interne du SNES-FSU sera riche en 2024. Les syndiqué-es éliront pour trois ans les nouvelles directions académique et départementales (CAA et bureaux de S2) sur la base des orientations et des listes proposées, avant le vote national qui arrivera en juin. C'est un moment essentiel de la démocratie syndicale où les syndiqué-es déterminent l'orientation que doit prendre le SNES-FSU dans notre académie. Le congrès académique (février/mars) permettra de débattre et d'élaborer les mandats que la délégation académique portera au congrès de La Rochelle en mars 2024.



Concernant les élections internes académiques, vous trouverez pages 2 à 5 les différentes listes accompagnées du texte d'orientation et pages 6 et 7 la trame du rapport d'activité académique qui est disponible en intégralité sur notre site (rubrique « Vie du SNES-FSU »).

Cette consultation interne prend une importance particulière dans le contexte actuel, pour faire entendre au Gouvernement la nécessité d'une autre politique pour le Service Public d'Éducation, porteuse d'avenir pour le pays et pour les jeunes.



SOMMAIRE

p. 1 : Éditorial et sommaire
p. 2 et 3 : Texte d'orientation et liste Unité et Action

p. 4 et 5 : Texte d'orientation et liste École Émancipée
p. 6 et 7 : Trame du Rapport d'Activité Académique
p. 8 : Élections internes : calendrier et modalités de vote